

L'Adresse—M. Jamieson

● (1550)

Nous pouvons le reconnaître sans suffisance ou nationalisme étroit, tout en étant profondément conscients qu'en dépit de notre bonne fortune, relativement parlant les Canadiens ont aussi de graves difficultés, qui continuent d'entraver la réalisation d'objectifs de base que, j'en suis convaincu, tous les députés à la Chambre partagent avec la vaste majorité de leurs commettants. Tous les gouvernements canadiens ont eu pour objectif de supprimer les disparités régionales. Il y a probablement plus de lois dans les statuts et plus de programmes de ministères et services tant fédéraux que provinciaux qui se rapportent de près ou de loin à ce sujet qu'à aucun autre. Comment pourrait-il en être autrement, étant donné la composition du pays et la nécessité constante de lutter contre une gamme étendue de forces naturelles pour maintenir et renfoncer l'unité nationale et assurer aux Canadiens leur juste part de nos richesses.

Monsieur l'Orateur, je ne veux pas me lancer dans une dissertation philosophique, mais j'espère que les députés me permettront de rappeler que, dans un peu plus de trois semaines, ma province natale, Terre-Neuve, fêtera le vingt-cinquième anniversaire de son entrée dans la Confédération.

Des voix: Bravo!

Une voix: Bienvenue!

M. Jamieson: Comme j'ai été mêlé de très près et de bien des façons aux événements qui ont abouti à l'association historique de nos deux pays, le moment est peut-être tout désigné de dire à la Chambre ce que nous, Terre-Neuviens, attendions de cette union et dans quelle mesure nos espoirs se sont réalisés. J'exprime nécessairement mes sentiments personnels, mais je pense qu'ils reflètent ceux de la majorité des Terre-Neuviens. Aujourd'hui, tous sauf une poignée sont heureux d'être Canadiens.

Des voix: Bravo!

M. Jamieson: J'ajoute que ce nombre inclut ceux qui étaient en faveur de la Confédération et cette importante minorité, dont j'étais, qui doutait de la sagesse de l'union au Canada, s'y opposait et avait voté contre. Soit dit en passant, cela nous permet de méditer sur le vol rapide du temps car, et ce détail intéressera peut-être les députés, 25 ans après l'Union, au moins 60 p. 100 de la population de Terre-Neuve n'a jamais connu autre chose que la citoyenneté canadienne. Inversement, 40 p. 100 seulement—et ce nombre va diminuant—des habitants de notre province se souviennent de l'époque de l'indépendance. C'est pour nous tous un rappel remarquable et parfois décevant de la fuite du temps.

Bien que la chose me soit agréable, je vois une ironie du sort dans le fait que je sois aujourd'hui député, fier d'être Canadien et plus fier encore d'être un représentant à la Chambre des communes et que je sois le ministre chargé avant tout de remédier aux inégalités régionales, problème qui peut-être plus que tout autre chose a incité Terre-Neuve à accepter l'union avec le Canada en 1949. On nous disait alors que notre association avec le Canada nous permettrait de mieux réaliser nos aspirations que si nous restions en dehors de la sphère canadienne. Aujourd'hui, bien qu'il reste encore beaucoup à faire, j'affirme, avec grande satisfaction et sans réserves sérieuses, comme quelqu'un qui se dit Canadien, non de naissance, non par conviction, mais comme un converti, que la Confédération

[M. Jamieson.]

a été avantageuse, extrêmement avantageuse pour Terre-Neuve.

Terre-Neuve n'est pas immunisée, bien sûr, contre le contrecoup de l'évolution des espoirs sans cesse grandissants. Sur le plan matériel toutefois, la situation des Terre-Neuviens, de nos jours, par rapport à celle d'il y a 25 ans—et je suis sûr que le député de Humber-Saint-Georges-Sainte-Barbe (M. Marshall) est d'accord là-dessus—s'est tellement améliorée que si ce progrès avait pu être prédit, même par le partisan de la Confédération le plus enthousiaste de la fin des années quarante, tout le monde l'aurait déclaré insensé. Les exemples de ce progrès sont multiples, mais un seul suffira. Au cours de l'année 1974-1975, le ministère de l'Expansion économique régionale dépensera à lui seul à Terre-Neuve plus du double du budget total de la province la première année de la Confédération. Cela vous donne une idée de l'importance de sa croissance.

Il n'est pas difficile de comprendre pourquoi la majorité des Terre-Neuviens sont des fédéralistes convaincus, pourquoi nous croyons en un gouvernement central et fort et qu'à notre avis, le tout est plus important que ses parties composantes. Ce n'est pas parce que les Terre-Neuviens veulent toujours dépendre financièrement du gouvernement fédéral. Étant une race fière et indépendante, nous attendons depuis longtemps le jour où notre province sera riche et non pas défavorisée. Cependant, ce n'est pas pour demain; et jusqu'à ce que ce jour vienne, l'engagement prévu dans les termes de l'union de nous assurer notre juste part doit être respecté. Je suis heureux de dire que le gouvernement reconnaît et accepte cette responsabilité et j'espère qu'il continuera de le faire.

Ce n'est pas une tâche facile. Les progrès économiques et sociaux sont relatifs. Bien que nous participions à la prospérité et à la réussite du Canada depuis vingt-cinq ans, Terre-Neuve était si loin derrière, l'écart était si grand que nous en avons souvent souffert et que nous avons toujours eu du mal à combler l'écart, à nous rapprocher des normes trouvées toutes naturelles dans bon nombre des premières provinces du Canada.

Bien entendu, nous ne sommes pas seuls dans cette situation. Les disparités régionales continuent d'exister dans bien d'autres régions également; des régions qui appartiennent à la famille canadienne depuis beaucoup plus longtemps que Terre-Neuve. Nul n'est plus conscient de ce fait que moi-même, à cause, en particulier, de mes responsabilités actuelles. J'espère, avant que ce débat prenne fin, avoir la possibilité de proposer à la Chambre certaines des stratégies qui me semblent appropriées, à l'heure actuelle, pour résoudre le problème des disparités régionales. Auparavant, cependant, j'aimerais faire une autre observation sur l'attitude des Terre-Neuviens envers la Confédération. Je demande l'indulgence de la Chambre à ce sujet car je tiens à le faire consigner au hansard.

J'ai dit que nous espérons, comme nous l'avons toujours fait, être traités équitablement. Nous ne pouvons demander moins pour tous les autres Canadiens. Cela est vrai, que nous parlions d'économie ou de culture. Nous étions un groupe distinct possédant ses traditions et son héritage propre 450 ans avant de nous joindre au Canada. Nous étions résolus à conserver ce caractère propre et dans une large mesure, je crois que nous y sommes parvenus. J'estime qu'en notre qualité de Terre-Neuviens, nous pouvons comprendre et appuyer les aspirations spéciales des autres groupes et provinces, comme le Québec lorsqu'il recherche l'égalité des occasions et la conservation de ses caractéristiques. D'une façon ou de l'autre, chacun d'entre nous au